

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 20 juin 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-01-18/B-00152
Propriétaire(s) : Innes Shopping Centres Limited
Emplacement : 4200, chemin Innes et 2029, chemin Mer Bleue
Quartier : 19 – Cumberland
Description officielle : partie du lot 1, concession 11
Zonage : AM[2414] H(40)-h
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de l'aménagement futur d'une maison de retraite.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 1 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 119,13 mètres sur la rue Roger-Pharand sur une profondeur de 104,79 mètres. Sa superficie sera de 1,299 hectare. Il est projeté de construire une maison de retraite de dix étages qui sera située au 2029, chemin Mer Bleue.

Le terrain qui sera conservé aura une façade de 27 mètres sur la rue Roger-Pharand sur une profondeur irrégulière. Sa superficie sera de 11,217 hectares. Il s'agit d'une parcelle vacante qui sera située au 4200, chemin Innes.

LA DEMANDE indique qu'une partie de la propriété sera cédée à la Ville d'Ottawa dans le cadre d'un projet d'élargissement de la chaussée et que la propriété fait actuellement l'objet d'une demande de plan de lotissement (D07-16-18-00061) en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.